

Bulletin d'adhésion Comité consultatif



Date de dépôt du bulletin :

La municipalité de La Mézière met en place pour la rentrée 2023 deux Comités Consultatifs Citoyens :

- Comité consultatif sur les mobilités dans notre commune (plan vélo, la circulation automobile, les piétons et la mobilité des personnes handicapés).
- Comité consultatif sur la végétalisation des cours d'écoles.

Informations

Nom et prénom

Date de naissance

Numéro de téléphone

Email

Adresse postale

Choix du comité consultatif*

Comité consultatif sur les mobilités dans notre commune

Comité consultatif sur la végétalisation des cours d'écoles

*Merci de ne sélectionner qu'une seule proposition

Règlement

Le règlement intérieur voté en conseil municipal concernant la création de comités consultatifs communaux stipule la règle du tiers. Par conséquent chacun des comités comptera 12 membres dont 9 citoyens et 3 élus. Le comité siégeant se réserve le droit d'inviter des personnes particulièrement qualifiées ou directement concernées par un sujet donné.

Les inscriptions se feront via ce formulaire disponible sur le site internet de la mairie ou à l'accueil. L'ordre des inscriptions dans chacun des comités déterminera les membres siégeant.

Les inscriptions seront closes le 8 septembre 2023.

Dépôt des bulletins par mail à contact@lameziere.fr ou à l'accueil de la mairie.